

parler de lui. Mais en 1930 il était bien connu, et en 1938 il était chancelier de l'Allemagne. Une loi semblable a été adoptée qui lui conférait toute puissance sur la production de matériel de guerre et de munitions, et lui concédait, en pratique, le gouvernement de toute l'Allemagne. Ses débuts ont été très modestes: il était colleur de papiers peints. Toutefois, parvenu au pouvoir, il n'avait pas de soupape de sûreté. Il ne savait quand s'arrêter et il a conduit son pays à la guerre.

Sa machine de guerre atteignit la Manche. Nous savons tous qu'elle fit demi-tour et s'engagea en Russie, où elle fut repoussée à Stalingrad.

Quant à la Russie, sans l'aide de la Grande-Bretagne, des États-Unis et quelque peu du Canada, elle n'aurait pas pu arrêter cette machine de guerre et l'empêcher d'atteindre la Pacifique. C'était la destination des avions qui passaient par l'aéroport d'Edmonton. Ils s'envolaient vers les pays d'Europe et d'Asie afin de protéger les Russes.

Malgré leurs lourdes pertes en vies humaines, ce ne sont pas les Russes qui ont brisé l'élan des Allemands à Stalingrad. Ce sont les engins de guerre produits aux États-Unis, certains au Canada, qui ont refoulé les Allemands. La machine de guerre montée par Hitler n'a jamais été aussi implacable que les troupes russes refoulant les Allemands en Allemagne et pénétrant dans ce pays. C'est l'armée la plus impitoyable que nous ayons connue, dans la guerre comme dans la paix. Elle en était à sa première victoire et n'avait aucune idée de ce que signifiait alors la puissance. Elle en a profité et est allée trop loin, comme nous le savons tous.

Cette modification de la loi sur la production de défense est la mesure législative la plus importante dont le Parlement ait été saisi depuis 10 ans que j'y suis. Je suis très déçu que le premier ministre n'ait pas pris une part plus importante au débat. Son refus de nous donner le ton me semble injuste envers la Chambre. Lorsque l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a pris la parole aujourd'hui, j'ai constaté que le premier ministre, le ministre de la Production de défense, le chef de l'opposition et le chef de la CCF n'étaient pas à la Chambre, et j'ai pensé immédiatement qu'ils étaient en conférence et que quelque chose allait se produire.

Comme je l'ai dit à mes collègues, nous avons cité d'éloquents déclarations faisant l'éloge de tout ce que représente la règle du droit, déclarations que le premier ministre avait faites avant son entrée dans la vie politique. Peine perdue. Il reste aujourd'hui muet après avoir affiché, il y a trois mois,

une attitude conciliante. Nous sommes convaincus qu'un bon nombre, peut-être la majorité, des tenants du Gouvernement partagent la répugnance que nous inspire le bill mais ne peuvent désappointer le ministre, car on dirait que c'est lui, plutôt que le premier ministre, qui est le chef du parti libéral. Si le Gouvernement faisait une concession propre à mettre fin au présent débat, la session pourrait se terminer bien avant la fin du mois. Sinon, elle peut se prolonger au delà.

Notre parti estime qu'il a le devoir manifeste de porter la question à l'attention du public, dont nous sommes les serviteurs, afin que l'opinion publique ait le temps de s'affirmer. A notre avis, beaucoup de libéraux, de conservateurs et de membres d'autres partis penseront que nous avons raison sur ce point; ils nous appuieront et voteront en faveur du projet d'amendement. Ils voteront comme ils l'entendent et en s'inspirant de leurs principes, non sous l'empire d'un mot d'ordre.

M. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis au début de mes remarques au cours du présent débat de signaler que je trouve regrettable qu'on ait présenté ce bill à pareille saison, étant donné que la mesure ne doit expirer que le 31 juillet 1956. Je ne vois pas pourquoi ce projet de loi n'aurait pas pu être présenté au début de la prochaine session en 1951, ni pourquoi, si le Gouvernement a décidé d'établir définitivement le ministère de la Production de défense, il n'a pas présenté la mesure au début de la session. Je ne puis du tout m'expliquer qu'on l'ait soumise si tard, et j'espère qu'il n'y avait à cela aucun motif spécial.

Beaucoup de députés, surtout des membres du parti conservateur, ont pris part au débat. Ils ont exposé leurs objections, surtout en ce qui a trait à la durée illimitée du projet de loi. A mon sens, leurs arguments étaient, règle générale, fort logiques car la loi dont il s'agit a été appliquée pour une période déterminée, après quoi elle doit être soumise de nouveau à la Chambre. Le débat a été bien long, certes; et pendant que j'écoutais les discours, il m'a semblé que les propos échangés de part et d'autre, dans la chaleur de la discussion, ont un peu contribué à l'obstination et à l'entêtement du Gouvernement. Nous qui, représentons ici nos concitoyens, avons l'esprit assez large et sommes assez raisonnables pour ne pas tenir compte des personnalités. Nous devrions être disposés à en arriver à un compromis sur la particularité du bill qui semble avoir entravé le progrès de la Chambre en ce qui concerne les nombreuses questions dont nous devons